

# POLITIQUE DE GESTION DU DOSSIER PATIENT



#### **PREAMBULE - ENGAGEMENT**

#### Critères du Manuel de certification HAS V2010 :

- 14.a Gestion du dossier du patient
- 14.b Accès du patient à son dossier

Outil de partage des informations, le dossier patient est un élément clé de la qualité, de la coordination et de la continuité des soins dans le cadre d'une prise en charge pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire.

Cette politique vise à la mise en place et au suivi :

- D'une démarche de gestion du dossier du patient.
- De l'organisation permettant la communication du dossier au patient ou aux personnes autorisées selon les modalités et les délais précisés par la réglementation.

#### **OBJECTIFS**

## Les objectifs de l'HAD en matière de gestion du dossier patient sont de :

- Définir et diffuser les règles de gestion du dossier patient : responsabilités, tenue, confidentialité, composition, utilisation, accessibilité en temps utile, archivage, etc.
- Organiser la traçabilité des éléments constitutifs des étapes de la prise en charge du patient dans le dossier
- Prévoir les modalités de communication du dossier entre l'ensemble des professionnels impliqués dans la prise en charge et avec les correspondants externes
- Former / sensibiliser les professionnels à la gestion du dossier patient
- Organiser l'accès du patient à son dossier dans le respect des délais légaux
- Analyser les événements indésirables en lien avec la gestion du dossier patient et mettre en œuvre les actions correctives nécessaires
- Évaluer le processus, notamment sur la base d'indicateurs.
- Mettre en œuvre les actions d'amélioration au regard des évaluations réalisées, en lien avec la CDU.

Cette politique est déclinée dans le programme d'actions annuel du groupe Dossier patient.

## **MOYENS**

## Le déploiement de la politique repose sur :

- L'engagement de la Direction et l'implication de l'ensemble des professionnels de l'HAD,
- La dynamique du groupe dossier patient (sous-commission de la CME), et des référents sur chaque antenne de l'HAD,
- Les procédures et protocoles établis,
- La sensibilisation et la formation continue des professionnels (y compris intervenants extérieurs),
- L'évaluation du processus : audits, enquêtes de connaissance, enquête de satisfaction, etc.

**LE GROUPE DOSSIER PATIENT**Sandrine LE GOFF, TIM

**LE DIRECTEUR**Patrice ROUSSEAU